



Informations de la CI Facteurs d'instruments de musique

Plurilinguisme dans la profession – le projet prend forme

C'est dans un esprit de saine coopération que nous avons pu le 1^{er} juin peaufiner notre demande de projet dans la « Maison des cantons » de Berne.

En collaboration avec notre communauté d'intérêts, c'est le canton de Thurgovie qui sera le porte-drapeau de ce projet. La direction du projet revient quant à elle à l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle – IFPP.

Le projet reçoit en plus le soutien de l'Union suisse des arts et métiers – USAM – et du secrétaire général de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle – CSFP. Le 17 juin, il se chargera d'informer le comité de la CSFP au sujet de notre projet et lui proposera de fournir sa contribution. Suite à cela, notre demande sera transmise à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie qui a déjà été informé de la chose, puis elle sera présentée pour approbation à la Commission fédérale de la formation professionnelle, probablement en septembre.

Avec ce projet, nous voulons développer des solutions qui pourront être utiles à d'autres organisations professionnelles. A ce propos, plusieurs organisations du monde du travail ont déjà fait part de leur intérêt. Cela dit, il va de soi que nos efforts devront servir en premier lieu aux intérêts des facteurs d'instruments de musique.

Le but principal de notre initiative étant de fournir à nos entreprises plus d'artisans capables de fournir des prestations professionnelles avec compétence au-delà des barrières linguistiques.

Nous sommes conscients du fait que la voie du succès passera inévitablement par l'appui de nos enseignants, celui des entreprises formatrices et par la motivation de nos apprenants. Mais comme toutes les parties impliquées contribuent grandement au développement de la formation professionnelle et qu'elles profiteront elles-mêmes de ce développement, nous n'avons aucun doute quant à la réussite du projet.

Walter Leist

Portrait de Werner Spiri, membre du comité directeur de la CIFIM



Depuis la fondation de la CIFIM, je collabore au projet de la nouvelle formation professionnelle des facteurs d'instruments de musique dans les branches fabrication et réparation d'instruments de musique, en qualité de délégué et président de l'Union suisse des facteurs et réparateurs d'instruments de musique. J'ai commencé ma carrière professionnelle par une formation de facteur d'instruments à vent. Très tôt déjà, mon intérêt s'est porté sur la technique, de même que sur les diverses méthodes de fabrication d'instruments à vent en bois et en cuivre, en Suisse comme à l'étranger.

Fort de cinq collaborateurs et de deux apprenants, ma manufacture fabrique des instruments qui ont, au fil du temps et des travaux de développement, atteint une grande précision. En effet, deux générations se sont donné la main plusieurs décennies durant pour faire de ce qui était auparavant une trompette rigidement attelée à un certain style un instrument moderne qui soit à la fois précis et polyvalent. Notre société ne nous permet plus de partir du principe que des connaissances aussi spécifiques soient transmises au sein de la famille de génération en génération. Nous avons besoin de structures solides et reconnues qui permettent à de jeunes gens doués d'embrasser une profession orpheline et de s'y développer sereinement. En m'engageant dans la mise en place du métier de facteur d'instrument de musique avec toutes les branches qu'il comporte, je souhaite garantir aux générations futures la possibilité de trouver un équilibre entre l'artisanat d'art et les aspects rationnels de la technique moderne. Car c'est ainsi que je contribuerai à faire de la musique un art sans frontières.

Werner Spiri

Stage de découverte en guise d'examen d'aptitude

La formation des apprenants demande du temps et elle est exigeante. C'est pourquoi avant de conclure un contrat d'apprentissage, il vaut la peine d'envisager un examen d'aptitude pertinent destiné à trouver des jeunes gens capables et motivés disposant du potentiel de développement qui leur permettra de devenir des spécialistes chevronnés à l'issue de leur période de formation.

Pour pouvoir procéder à une première évaluation des candidats, nous proposons en premier lieu un entretien personnel. Si ce dernier est positif, le mieux est d'envisager un stage de découverte de quelques jours.

Les entretiens personnels tout comme les stages de découverte exigent professionnalisme et psychologie de la part des formateurs professionnels. Et c'est souvent avec désenchantement que les candidats constatent par eux-mêmes qu'ils ne sont pas faits pour le métier.

Afin d'aider les entreprises à choisir et à encadrer les personnes intéressées par la profession, plusieurs associations se proposent de mettre à disposition leurs documentations sur les stages de découverte. De façon gracieuse, Marianne Bassetto et Jürg Lohri ont abordé ce sujet. C'est sur la base de leur travail qu'a été élaborée une première ébauche de ligne de conduite pour l'encadrement des jeunes stagiaires.

En plus des questionnaires qui permettent une première évaluation, la documentation propose aussi des possibilités de travaux pratiques éprouvés, de même que les critères d'évaluation s'y rapportant. Le but étant qu'à l'issue du stage de découverte, il soit possible d'évaluer de façon objective l'aptitude des intéressés en se basant sur plusieurs critères.

Actuellement, le concept est encore à l'état d'ébauche. Il sera désormais analysé et remanié par la Commission pour le développement professionnel et la qualité de la formation ainsi que par d'autres instances. Suite à cela, la CIFIM établira pour toutes les branches concernées une documentation adéquate et la mettra à la disposition des entreprises formatrices.

Nous envisageons aussi dans un deuxième temps de mettre à disposition sur notre page Internet un questionnaire interactif permettant une autoévaluation. Les personnes intéressées pourront ainsi vérifier par elles-mêmes si elles sont faites pour la profession et, le cas échéant, quelle serait la branche qui leur convient le mieux.

Jörg Gobeil / Walter Leist

Cours interentreprises – les premières impressions

Depuis le début de la formation au BBZ, les cours interentreprises ont pu pour toutes les branches se dérouler avec succès et sans anicroche.

L'esprit coopératif et la flexibilité du BBZ nous ont permis d'utiliser désormais le local de service comme atelier pour la formation sur les tours, les fraiseuses et les perceuses. Les machines nécessaires à cet égard ont pu être acquises grâce à l'association de soutien. Pour le traitement du métal sur machine, nous utilisons à présent une infrastructure répondant aux exigences modernes en matière de formation et de perfectionnement (un premier cours de perfectionnement a déjà été organisé avec succès, d'autres sont prévus).

Dans le domaine de la formation des facteurs et réparateurs d'instruments à vent, le BBZ a en outre fait l'acquisition d'une polisseuse moderne avec système d'aspiration et de six stations de soudage équipées d'une alimentation en propane et de brûleurs.

Les facteurs d'orgues et de tuyaux d'orgue ont aussi pu profiter des réserves de l'association de soutien. Il a en effet été possible d'acquérir les formes cylindriques tant convoitées.

C'est également avec un engagement hors pair que l'atelier à bois a été modernisé. La déclaration du directeur Otto Balsiger selon laquelle « on ne badine pas avec la sécurité » a porté ses fruits : d'entente avec les moniteurs de cours, il a été fait acquisition d'une nouvelle moulureuse. Le cours pratique s'est donc déroulé sur une machine Martin ultramoderne, à la grande satisfaction de tous les participants.



Atelier mécanique



Atelier du bois

La raboteuse aussi ne répondait plus aux exigences des cours interentreprises. Elle a également pu être remplacée grâce à l'association de soutien. Nous disposons donc à présent d'un équipement parfait pour dispenser les cours dans le domaine du travail du bois.

Cela dit, les quatre cabines acoustiques constituent sans doute l'acquisition majeure ! Sans elles, il serait impossible aux apprenants d'accorder les instruments conjointement. Ces installations sont par ailleurs abondamment utilisées en tant que locaux d'exercice pendant les modules de cours. Enfin, en complétant l'outillage destiné à la fabrication de pianos, nous avons permis à tous les participants aux cours de disposer des outils nécessaires.

Ici aussi, l'enseignement bilingue constitue aussi une préoccupation majeure. Mais grâce à la volonté de plusieurs apprenants qui ont réussi à bâtir des ponts en faisant usage de leurs connaissances linguistiques, les visages se sont presque toujours montrés radieux. Comme il est beau de constater l'esprit positif qui règne au niveau social. La citation suivante en est la preuve parfaite : « c'est vraiment dur dur, mais nous sommes tous ensemble et contents de l'être, nous sommes motivés, la bouffe est bonne et il y en a assez ! Ça fait toujours plaisir de revenir ici ! »

Jörg Gobel



Apprenants au travail

Fonds en faveur de la formation professionnelle

Le fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP) pour les facteurs d'instruments de musique, déclaré contraignant par le Conseil fédéral, responsabilise aussi les entreprises qui, jusqu'à présent, n'ont pas participé aux frais généraux de formation des professions de notre branche et qui ont profité des prestations des membres de l'association. Aujourd'hui, chaque entreprise est tenue de s'acquitter d'une cotisation de solidarité raisonnable en faveur de la formation professionnelle. Car chaque entreprise profite d'une formation professionnelle digne de ce nom. La CIFIM veille à ce que dans le domaine de la fabrication d'instruments de musique, la relève soit assurée et à ce que soient formés des spécialistes qualifiés. Elle espère ainsi que la décharge financière accordée aux entreprises formatrices accroisse le nombre d'apprenants dans la branche. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) contrôle l'utilisation des capitaux alimentant le fonds. A l'avenir, les FFP continueront de se développer en Suisse. Il existe déjà 20 autres fonds propres à la branche professionnelle en plus de celle des facteurs d'instruments de musique.

Le montant des cotisations du FFP est fixé sur la base d'une déclaration faite par les entreprises elles-mêmes. Ces déclarations ont été contrôlées par les membres de la commission et c'est sur leur base que les factures ont été émises. La commission du fonds a eu à répondre à diverses demandes. Certaines entreprises n'ont pas rempli le questionnaire dans les délais impartis et ont donc dû être évaluées par la commission, ce qui a entraîné du travail et des frais inutiles.

Les capitaux alimentant le fonds sont principalement utilisés pour financer les différents cours interentreprises. Citons ici le cours propre à toutes les branches sur les techniques d'assemblage : collage, brasage, soudage et fabrication de dispositifs et de pièces détachées. En plus de cet exemple, l'école professionnelle propose une foule d'autres cours intéressants propres à la branche professionnelle.

Thomas Wälti



Thèmes de la prochaine édition : n° 7, 3^e trimestre 2010

- Portait d'Eliane Spycher
- Manifestations
- Fonds en faveur de la formation professionnelle
- Plurilinguisme dans la profession